



## Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD

AR Prefecture

PÉRIGORD LIMOUSIN

2026-2-21

0260312-2026\_2\_21\*DE  
Région COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / 2026

Séance du 12 mars 2026

Département de la  
DORDOGNE

Arrondissement de  
NONTRON

**Président :** Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
ST ROMAIN ET ST CLEMENT

**Etaient présent(e)s**

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
26/02/2026

**Mesdames :** CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 36  
Pouvoirs : 0

**Messieurs :** AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, DUSSUTOUR Bernard, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard,

**Absents ou excusés :** DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante DESGRAUPES Maryline), COUTURIER Pierre-Yves (absent), - LARRIEUX Isabelle (absente),

Mme. Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance.

### Modification du tableau des emplois 4 : Nettoyage du tableau

#### Poste technique à fermer

Monsieur le Président informe le conseil qu'un agent du service technique a fait valoir ses droits à la retraite.

Ayant déjà été remplacé, il est nécessaire de supprimer son poste au tableau des emplois

#### Poste d'animation à fermer

Monsieur le Président informe le conseil qu'un agent d'animation a quitté la collectivité au 17 janvier 2026.

Il est nécessaire de supprimer son poste au tableau des emplois

#### **Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE au 1<sup>er</sup> avril 2026 :**
  - o **la fermeture d'une poste d'agent de maîtrise principal à raison de 35 heures**
  - o **la fermeture d'une poste d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe à raison de 35 heures**
- **AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires.**

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Prefecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026  
Le Président,

Michel AUGEIX

